

L'ÉCHO DE GOURNAY



SOMMAIRE :

Bâtiments et Equipements communaux	page 2
Fêtes et cérémonies	page 4
Etat civil	page 7
C.C.A.S.	page 7
Les portraits	page 8
En bref	page 9
Animations à venir	page 11
Guide de tri	page 12

EDITO

Voici la dernière édition de l'Echo de Gournay pour cette année 2025, le douzième numéro déjà...

Cette année a été riche pour notre village avec l'ouverture du cabinet de kinésithérapie/ostéopathie qui accueille désormais trois professionnels (du lundi au samedi), la réfection de certaines voies communales ainsi que les travaux d'extension et de rénovation de la salle des fêtes que vous pourrez suivre en images dans les pages suivantes.

Je souhaite saluer le dynamisme du Comité des Fêtes qui permet d'attirer toujours plus de public à l'occasion de ses manifestations.

M. RENAUT nous a informé de son départ en retraite nous sommes donc actuellement à la recherche d'un boulanger pour alimenter la machine à pain, n'hésitez pas à nous faire part de vos bonnes idées à ce sujet.

Pour conclure, je vous souhaite, en mon nom ainsi qu'au nom de l'ensemble des conseillers municipaux et des agents communaux, de belles fêtes de fin d'année.

Profitez de vos proches.



BÂTIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX

La salle des fêtes

L'extension de la salle des fêtes se finalise, nous aurons en 2026 une salle pouvant accueillir 220 personnes avec une nouvelle cuisine plus fonctionnelle.

Nous espérons sincèrement que toutes ses améliorations vous permettront de profiter au mieux de tous vos événements.

Bien entendu, la tarification va évoluer.

La scène, elle aussi va être mise en lumière par un jeu de rideaux de velours réalisé par les Ateliers FOURNIER.

Nous vous proposons de venir découvrir cette magnifique réalisation lors des vœux du Maire qui se tiendront le vendredi 23 janvier 2026 à 19 heures.

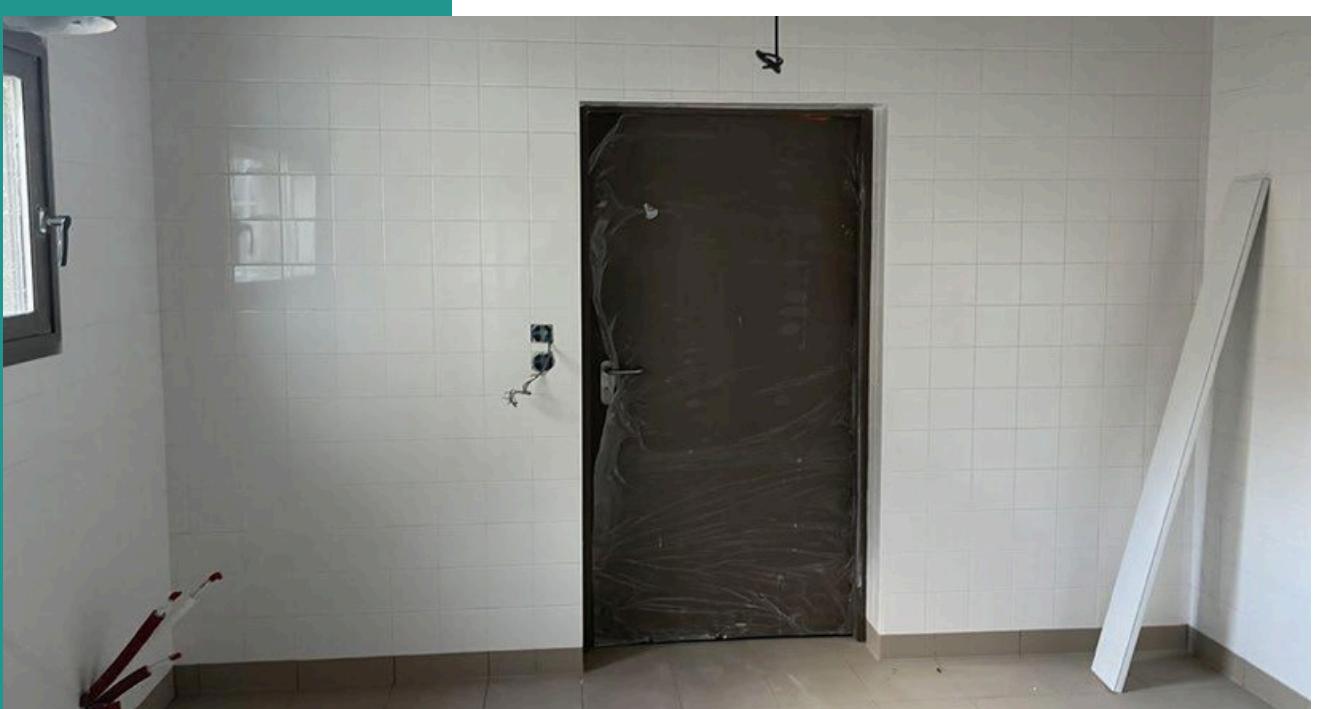
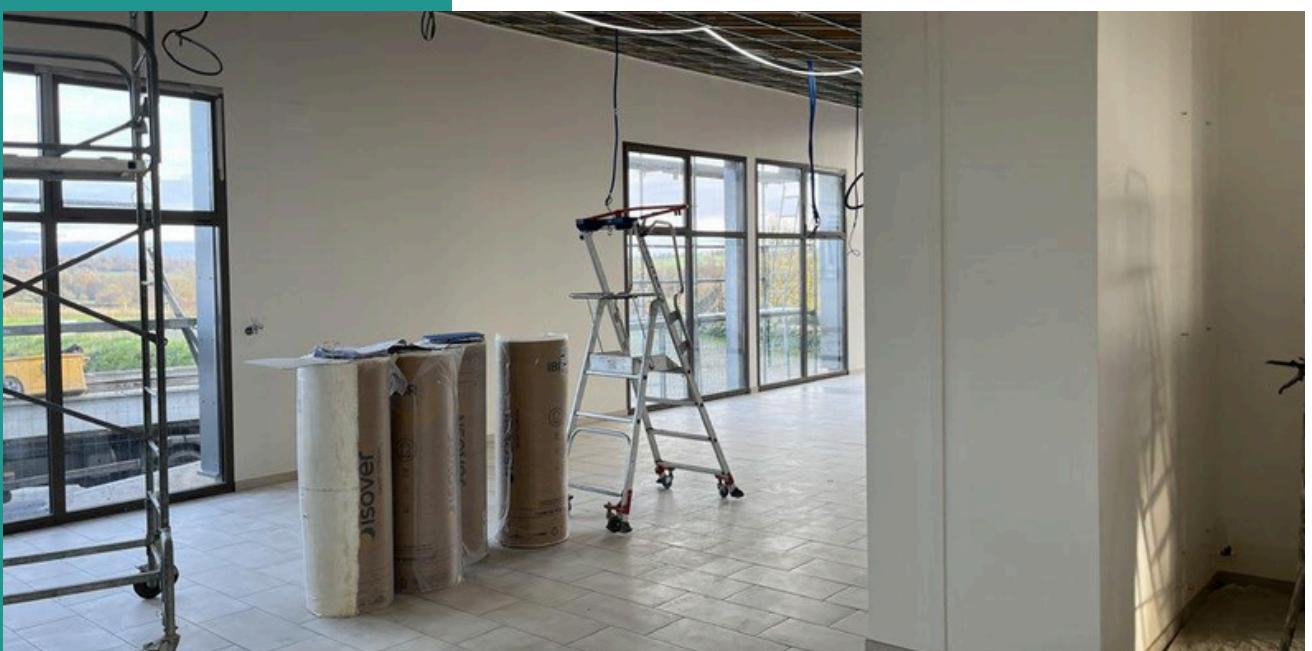
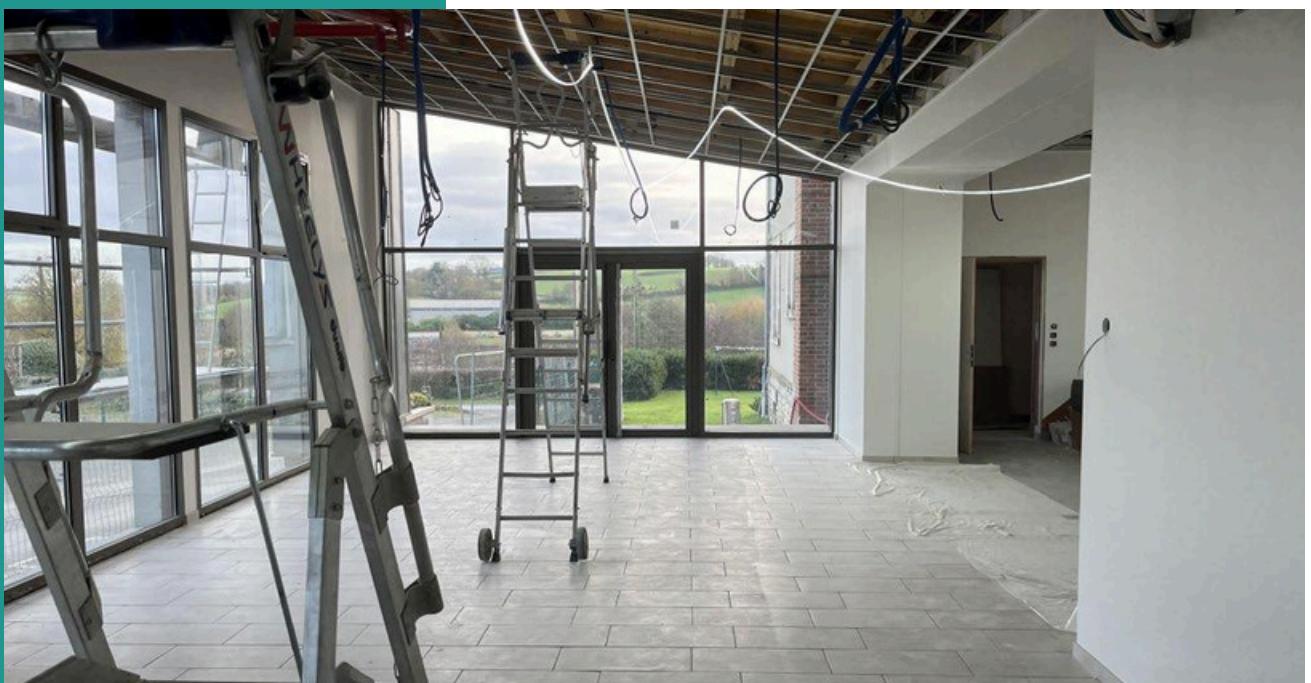
L'extension de la salle des fêtes a bien entendu bénéficié du réseau de chaleur qui alimente maintenant l'espace Roger AUFRÈRE ainsi que les deux logements de l'ancienne école.

Pour l'ensemble des travaux, une demande de subvention D.E.T.R. 2025 (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux) a été faite et reportée sur 2026/2027 à hauteur de 40% sur l'agrandissement et 50 % sur la réhabilitation.

Une climatisation sera financée à hauteur de 35% par le F.A.R. 2026 ce qui permettra d'adoucir les conséquences du dérèglement climatique et de conserver une qualité de vie acceptable lors des manifestations.

Pour l'alimentation des fourneaux, une cuve enterrée a été installée ce qui permet de sécuriser la cuisine.





FÊTES ET CÉRÉMONIES

Fête du village

Le dimanche 3 août, les nombreux chineurs ont pu profiter d'une journée ensoleillée pour faire de bonnes affaires auprès des 60 brocanteurs et découvrir, ou redécouvrir, les produits des 12 artisans locaux présents.



Le célèbre méchoui a régalé cette année 540 personnes. La journée a été animée avec une tombola, des interludes musicaux proposés par l'Harmonie Municipale de La Châtre ainsi que le concert du groupe Baptist, de Ziako et de Fabrice Guillot.



Concert

Le dimanche 28 septembre en l'Eglise Saint Julien de Gournay, nous avons eu le privilège de recevoir le chœur d'hommes des Voix de la Roche.



Un ensemble de voix masculines mené par une cheffe d'orchestre pour un concert de deux heures reprenant des chants traditionnels et populaires.



Vingt-deux chanteurs interprétant, a capella, les chants basques, corses et d'Europe de l'est pour une transmission de la culture et la mémoire.



Ils sont issus des quatre départements limitrophes et ont enchantés une centaine de spectateurs lors de cet après-midi.

Halloween

Le vendredi 31 octobre notre village, dont les routes étaient barrées pour l'occasion, a accueilli près d'un millier de sorcières, monstres et créatures en tout genre.



Les plus petits ont pu récolter des bonbons et les plus grands se sont laissés surprendre en suivant deux itinéraires plus effrayants que jamais !



Nous félicitons Sébastien Pantaléon et sa famille qui ont remporté le concours photo cette année.

Un feu d'artifice a clôturé cette belle soirée.

Repas des Aînés



Les habitants de Gournay âgés de 65 ans et plus, les agents et les membres du Conseil Municipal se sont retrouvés au Relais de l'Auzon le dimanche 30 novembre pour déguster le repas préparé par notre chef au son des chansons de Georges Brassens. Un colis ou une plante sera livré aux habitants qui n'ont pas pu assister au repas.

Marché de Noël



Le vendredi 5 décembre à partir de 18h s'est tenu notre troisième Marché de Noël avec ses 35 participants : producteurs locaux et artisans vous ont accueilli chaleureusement pour préparer au mieux vos fêtes de fin d'année. Une animation musicale a enchanté les petits comme les grands qui ont pu se restaurer sur place (saucisses, merguez, andouilles, boudins, frites et les bonnes crêpes).

Noël des enfants



Comme chaque année, le Père Noël a fait une halte à Gournay avant d'entamer sa grande tournée. Les enfants domiciliés sur la commune et âgés de moins de douze ans ainsi que leurs familles ont pu assister à un spectacle de magie suivi de la distribution des cadeaux et d'un goûter servi par les membres du Conseil Municipal.

Le mot du Président du Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes c'est avant tout une équipe de bénévoles, environ 55 personnes qui consacrent une partie de leur temps libre à concevoir et réaliser des manifestations diverses et variées afin d'amener dans notre commune divertissement et convivialité. Chacun d'entre eux contribue à sa façon à la préparation et au bon déroulement de ces manifestations et je les remercie vivement. L'année 2025 aura été une réussite pour les 4 rendez-vous que le Comité des fêtes avait fixé et ils seront renouvelés en 2026.

"Si vous avez l'âme bénévole,
rejoignez-nous !"

Commémoration

La commémoration du 11 novembre 1918 a été célébrée en présence de l'association des Anciens Combattants. Monsieur SACHET Bertrand, 1er adjoint au Maire a lu le message de la Ministre des Armées et des Anciens Combattants en présence d'élus de la commune et d'élus de Maillet et Malicornay.

Une gerbe a été déposée au Monument.

La minute de silence a été observée à la mémoire des Anciens Combattants morts pour la France.

Un jeune garçon de la commune est porte-drapeau, relève au côté des anciens.



Pour vous aider à fleurir votre maison, la commune offre un bon d'achat au magasin Denormandie de Neuvy pour toute inscription au concours.

Concours des Maisons Fleuries

Le concours des maisons fleuries a cette année encore connu un vif succès avec 21 participants.

Nous vous rappelons que ce concours est ouvert à tous les habitants et que vous pouvez nous demander les modalités d'inscription pour l'année prochaine.

La cérémonie de remise des prix du concours départemental "Villes, villages, maisons et fermes fleuris" a eu lieu le jeudi 16 octobre à Montchevrier.

Vous contribuez, avec nos agents, à son embellissement, malgré les aléas climatiques et nous vous en remercions.

Cabinet infirmier

Le cabinet infirmier a été le premier à bénéficier de l'aide à l'acquisition d'une mallette de téléconsultation du Département.

Nos trois jeunes infirmiers passionnés par leur métier ont reçu ce coup de pouce le 14 octobre lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au Relais de l'Auzon.

L'installation de ce cabinet sur notre commune est une bouffée d'air pour tous les habitants et un soutien essentiel au maintien à domicile.

Cette solution ne vise évidemment pas à remplacer les médecins généralistes, mais à offrir une solution immédiate et complémentaire face à la désertification médicale.



ÉTAT-CIVIL

Naissances

Maëlo LAURENT ROA le 22 mai 2025

Sasha PASQUET le 27 mai 2025

Keïlys DELAUNAY BONNIN le 04 juin 2025

Constance PARNIÈRE le 11 juillet 2025

Nous leur souhaitons la bienvenue et adressons nos sincères félicitations aux parents et à leur famille.



Mariage

Francis DOUCET et Sandrine BOUDEVILLE se sont unis le samedi 13 septembre 2025.

Tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés.



Décès

Paulette BONNIN née DELAVEAUD le 16 septembre 2025

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

LE C.C.A.S. : Aide sport

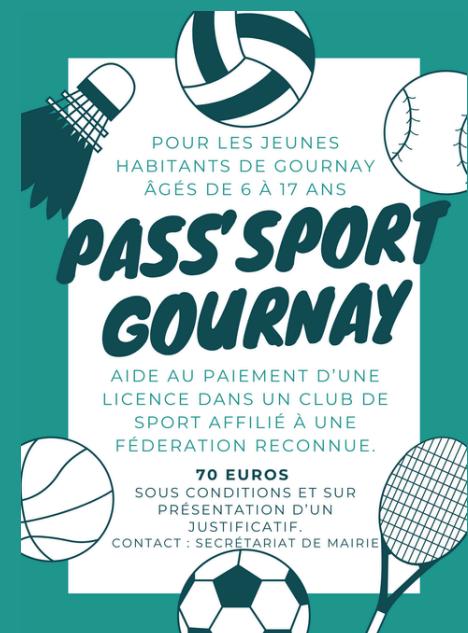
Le C.C.A.S. a décidé, par délibération, de suppléer à l'aide du Département pour les jeunes de 6 à 17 ans qui pratiquent un sport en club avec licence en accordant une aide. Pour les modalités, merci de vous rendre en mairie.

Banque alimentaire

Le C.C.A.S. en partenariat avec la Banque Alimentaire de l'Indre assure une livraison mensuelle de denrées à destination des personnes démunies sous conditions de ressources. Actuellement, 5 familles en bénéficient. Les formulaires de demande d'aide sont disponibles à la mairie.

Autres aides

Des aides sont également en vigueur pour les diplômes, permis, voyages scolaires, BAFA, fin d'année.



LES PORTRAITS :

M. TONDU Clément

M. Clément TONDU 27 ans habitant Gournay vient de créer en octobre 2025 "OPTI'APV".

Il est conseiller en gestion pour les réparateurs automobiles et spécialisé pour le réseau Peugeot Citroën. Titulaire d'un BTS, il a commencé à faire ce travail pour les concessions où il gérait les dossiers de garantie. Il travaille exclusivement pour les garages, il fait de l'externalisation des dossiers pour la partie garantie process après-vente et organisation. A l'avenir, il souhaite étendre sur d'autres réseaux car les retours sont bons et les clients contents de son travail. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Mme PROTOIS Sylvie

Mme Protois est notre nouvelle arrivée en novembre dans l'atelier "Les Petites Mains".

Originaire de Paris, elle est devenue gournaysienne de cœur en 2010. Elle a fait une école de couture et s'est dirigée ensuite vers la restauration. Jeune retraitée elle décide de reprendre sa passion : la couture. Elle vous propose des retouches mais aussi de la création de modèles uniques (sacs, pochettes, pulls) et dans les moments festifs des personnages hauts en couleurs (Halloween, Noël).

N'hésitez pas à venir découvrir son univers.

Mme CLERET Elsa

Mme Cleret, 23 ans est Professeur des écoles stagiaire à l'école Jean Guillebaud de Neuilly-Saint-Sépulchre. Elle a en charge la classe de CE1. Elle a d'abord obtenu un baccalauréat général en Sciences, puis une licence STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) mention éducation et motricité et enfin un master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Elle participera en fin d'année scolaire à une phase de mouvement afin d'obtenir un poste dans le département. Nous lui souhaitons d'obtenir le poste qu'elle souhaite et dans notre secteur ce serait encore mieux.



"J'aide les garages à être plus compétent pour qu'au final les clients soient mieux servis dans des délais plus courts donc satisfaits."



"Vous pouvez me retrouver les après-midis du lundi au vendredi à l'atelier "Les Petites Mains" de 14h30 à 18h.

Pour plus d'informations vous pouvez me contacter au 07.70.21.50.23".



"Ce qui me plaît dans le 1er degré, c'est la transmission, aider les élèves à construire leur esprit critique."

EN BREF Le P.L.U.I.



Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée de la mi-septembre à la mi-octobre, les réclamations et observations, formulées à cette occasion, ont été examinées par la communauté de communes.

Le plan local d'urbanisme intercommunal définitif sera approuvé par le conseil communautaire au début de l'année 2026.

Le jus de pommes 2025



Vous pouvez dès maintenant acheter le jus de pommes de la commune au prix de 3 € en mairie.

Nous les avons ramassées lors d'une matinée collégiale dans les vergers de la commune, puis emmenées pour le pressage, la mise en bouteille et la pasteurisation à la Société Pomologique de Neuvy.

Nous souhaitons que cette cuvée soit de la même qualité que celle de 2024.

Les ordures ménagères

Nous rappelons que les ordures ménagères sont depuis cette année collectées en porte à porte en alternance : une semaine les sacs noirs et la semaine suivante les sacs jaunes.

Au niveau des points d'apports volontaires, seuls les verres doivent être déposés dans le container prévu à cet effet, mais nous avons eu le regret de constater à plusieurs reprises que des personnes déposaient également d'autres déchets à ces points. Nous espérons vivement que ces incivilités vont cesser.

La déchetterie est également à votre disposition au Fay à Neuvy-Saint-Sépulchre le lundi, le mercredi et le samedi, de 9h à 11h50 et de 14h à 16h50, ainsi que le vendredi de 14h à 16h50.

Les sacs jaunes pour l'année 2026 seront à votre disposition en mairie à partir du lundi 5 janvier 2026.



Élections municipales 2026

Les 15 et 22 mars prochains, les citoyens seront invités à élire pour 6 ans, leurs conseillers municipaux.

En application de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est aligné sur celui des communes de 1 000 habitants et plus.

Aussi, les élections municipales de 2026 auront désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire et non plus au scrutin plurinominal majoritaire, avec panachage.

Par conséquent le panachage ne sera plus autorisé, vous ne pourrez plus rayer ou ajouter des noms, ni modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.

✗ Lors du dépouillement, si un bulletin présente des rayures, ajouts ou modification de l'ordre, il sera considéré comme nul. ✗

The infographic is titled 'INSTITUTIONS FRANÇAISES' and features the French Republic logo and 'Vie publique' branding. It compares two types of invalid votes:

- Vote blanc:** Represented by a white envelope icon. Two examples are shown: "Une enveloppe vide" (empty envelope) and "Un bulletin vierge dans l'enveloppe" (blank ballot in an envelope). Both are shown being placed into a ballot box labeled "Vote".
- Vote nul:** Represented by a red ballot icon with a minus sign. Four examples are shown:
 - "Un bulletin sans enveloppe" (no envelope)
 - "Un bulletin non réglementaire" (non-regulated ballot)
 - "Un bulletin annoté" (annotated ballot)
 - "Un bulletin déchiré" (torn ballot)

At the bottom, a copyright notice reads "© DILA 2024".

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

Cette inscription peut être réalisée :
✓ en ligne (avant le 4 février 2026) sur le site internet www.service-public.fr;

✓ à la mairie (avant le 6 février 2026), muni de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, ainsi qu'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (attestation d'hébergement, d'assurance habitation, facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, d'ordures ménagères, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire, ou titre de pension).

⚠⚠ Passé le 6 février 2026, vous pourrez toujours vous inscrire sur les listes électorales mais vous ne pourrez pas voter pour ce scrutin (sauf dérogation). ⚠⚠

✓ Si vous êtes de nationalité française et avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à 18 ans.

⚠ Seuls les jeunes majeurs âgés de 18 ans avant le 15 mars 2026 pourront voter pour ce scrutin. ⚠

ANIMATIONS À VENIR

Vœux 2026

Vous êtes tous conviés à la cérémonie des vœux, l'inauguration de la salle des fêtes et la remise des récompenses pour les participants au concours des maisons fleuries le vendredi 23 janvier 2026 à 19 heures à la salle des fêtes.



Animations 2026 du Comité des Fêtes

Randonnée le 11 mai avec trois parcours et leurs ravitaillements

Fête du village le 02 août

Halloween le 31 octobre

Marché de Noël le 04 décembre

Le Relais de l'Auzon

Karaokés dansants : le samedi 24 janvier
et le samedi 11 avril



Soirée Carnaval et concours de déguisement
le samedi 7 mars 2026



Secrets de Fabrique 2026

Vous pouvez réserver votre visite de l'atelier d'émaillage sur le site www.secretsdefabrique36.fr pour les dates suivantes : lundi 26 janvier, lundi 23 février, lundi 30 mars, lundi 27 avril, lundi 25 mai et lundi 29 juin 2026.

Mon sac Jaune



Bouteilles / Bottles

Pots / Jars

Emballages Souple / Flexible plastics

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE All plastic packagings



Aérosols / Spray cans

Conserves / Cans

Cartons / Cardboards

Briques / Bricks

TOUS LES EMBALLAGES EN METAL All steel/aluminium packagings



Enveloppes
Papiers

Courriers
Lettres

Livres
Cahiers

TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON EN CARTON All cardboard packagings



Catalogues
Annuaires

Publicités
Prospectus

Journaux
Magazines

TOUS LES PAPIERS
All newspapers, magazines, leaflets



Attention !!! !

En cas d'erreur de tri
mon sac ne sera pas
ramassé !!!

INTERDIT

- Bouteilles en verre
- Lingettes, mouchoirs
- Objets plastiques (rasoirs, brosses à dents, ...)
- Déchets ménagers

